

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M171D/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MONSIEUR THOMAS PARSY
Ferme de Carmintran
430 route de Carmintran
73800 PLANAISE

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

- Production
 Préparation

I.6- Catégories de produits :

Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autres matériel de reproduction des végétaux

Méthode de production :

- production biologique, sauf durant la période de conversion
 production durant la période de conversion

Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

Méthode de production :

- production biologique, sauf durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Végétaux et produits végétaux :

Légumes frais plein champ
Légumes frais sous abris
Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
Asperges
Blé tendre (BTH)
Plantes fourragères (GFP)
Sarrasin
Pois chiches, secs
Prairie permanente

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

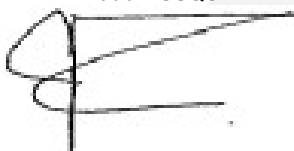
Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 13/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 23/01/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M171D/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MONSIEUR THOMAS PARSY
Ferme de Carmintran
430 route de Carmintran
73800 PLANAISE

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

Prairie temporaire
Autres fruits d'arbres ou d'arbustes n.c.a. (Cassis, Groseille, Caseille, Noisetier, Mûrier, Prunier, Pommier, Myrtille, Noisetier, Figuier, Houblon)
Raisin de table
Pêches (11 arbres)
Abricots (2 arbres)
Autres fruits d'arbres ou d'arbustes n.c.a. (Plaqueminier : 1 arbre)

Biologique
Biologique
Biologique
En conversion
En conversion
En conversion

Produits transformés :

Farine Sarrasin, farine de blé, farine de pois chiche

Biologique

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

Description de l'activité ou des activités :

Mouture de farine

Process conforme au mode de production biologique

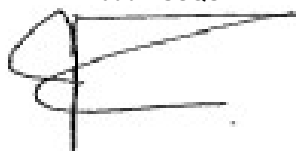
Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 13/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 23/01/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321